

Rédiger le rapport d'activités & de gestion du CSE

1 JOUR (7H) ▶ PRÉREQUIS : AVOIR SUIVI LA FORMATION "CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE" ▶ PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL



Objectifs

- Appliquer la législation en matière de gestion et de comptabilité du CSE
- Identifier les enjeux en vue de la rédaction et la communication du rapport
- Mettre en œuvre une méthode de travail et des outils pour l'élaborer

Programme

Le cadre légal des obligations comptables du CSE

- Désignation du Trésorier
- L'établissement et le contrôle des comptes
- L'arrêté et l'approbation des comptes
- La commission des marchés
- La publicité des comptes
- L'archivage

Les enjeux et le contenu du rapport

- La définition du projet CSE
- Les rubriques clés du rapport
- Enjeux, sens et opportunités du rapport

L'élaboration du rapport

- La méthodologie à s'approprier
- L'identification des acteurs concernés
- Les outils à mobiliser

La communication du rapport

- Pourquoi et comment communiquer ?

▲ Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

▲ Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

▲ Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

▲ Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application

Animée par

- Vincent LEPRINCE, Formateur CSE
- Zaïneb DENDEN-STITOU, Formatrice CSE
- Ou profil équivalent

Coût de la formation

Adhérent : 320 € net/jour/stagiaire
Non Adhérent : 416 € net/jour/stagiaire
Tarifs hors frais annexes et repas

Lieux et dates 2023

Angers > Mardi 24 janvier
9h-12h30 / 14h-17h30

Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : v.leprince@cezampdl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.